



C'est ce qui ressort du traitement des données recueillies dans les différentes administrations publiques.

C'est au mois d'avril 2018, que Louis Paul Motaze le Ministre des Finances a décidé de faire la traque aux fonctionnaires fictifs qui bénéficient du fichier solde de l'Etat. Soit neuf mois après le début de l'opération nommée Comptage physique des personnels de l'Etat (Coppec), il ressort que 20500 fonctionnaires ne sont pas faits recenser. Avec le traitement des dossiers 4621 agents ont vu leurs dossiers invalidés pour de nombreuses raisons. 645 agents publics ont été déclarés décédés par des institutions bancaires et les postes comptables ont de ce fait été suspendus du fichier solde de l'Etat. Il y a également 2732 pensionnés ou chefs traditionnels qui sont passés de vie à trépas.

Il convient de noter que la première phase du Coppec a débuté effectivement en avril 2018. Durant cette phase, il a été question de collecter des données sur toute l'étendue du territoire avec l'apport de la police des frontières. Cela s'est fait entre le 20 avril et le 10 juillet 2018.

Après ladite étape, 26000 fonctionnaires avaient été invités à régulariser leur situation à la deuxième phase du Coppec qui a débuté en octobre dernier. Et parmi eux, il y avait des personnes qui ont affirmé être malades. Certains notamment des enseignants qui souffrent soit des insuffisances rénales et des accidents cardio-vasculaires ont de la peine à se mouvoir

aisément. D'autres devenus hémiparétiques ont été contraints de nécessiter l'aide de leurs proches.

Une fois rendue dans les services du Ministère des Finances, ils demandaient à recevoir la délivrance de la présence effective, qu'ils n'ont pas pu avoir auprès de leurs proviseurs. «Ma sœur souffre d'une insuffisance rénale. Elle s'est fait recenser au mois de mai dernier. Mais à notre grande surprise en septembre dernier, elle a été dénoncée par son proviseur, celui du Lycée technique d'Ekounou, qui a indiqué qu'elle est un faux-malade. Or le médecin du travail du MINESEC lui a signé un repos médical de huit jours. Il a fallu que nous nous rendions au Lycée technique d'Ekounou pour avoir sa présence effective afin qu'elle puisse se présenter à la phase du précontentieux», témoignait un proche accompagnateur d'un enseignant malade dans le numéro 4734 du journal Mutations.

Voulant résoudre ce type de cas, le Ministre des Finances avait mis en place une dizaine de guichets dans son département ministériel. Ainsi pour ce qui est des cas de dénonciation, il faut se rendre au guichet numéro 8. Au guichet numéro 9, il faut montrer patte blanche pour avoir accès aux agents recenseurs.

D'après les informations reçues de notre source, plus de 1200 fonctionnaires ont sollicité la délivrance des copies de quitus. En fait avec ce document ils peuvent aller retirer leur bon de caisse dans les perceptions sélectionnées à cet effet. Par le Coppec, Louis Paul Motaze a révélé que le Cameroun fait un gain évalué à 394,7 millions de FCFA par mois, soit 4,7 milliards de FCFA par an. Pour le Ministre il est important de renforcer le dispositif de gestion des ressources humaines de l'Etat.

agencecamerounpresse
